



Elections des représentants de Parents d'Elèves 2023-2024

Le vendredi 13 octobre
2023

- - -

Chers Parents,

**Savez-vous l'importance
de voter aux prochaines
élections des
représentants de parents
d'élèves ?**

En votant, vous contribuez à maintenir une présence co-éducative qui bénéficie à tous les élèves. Cette co-éducation permet - entre autres - d'assurer le lien entre l'école & la famille tout en veillant à un environnement propice à l'apprentissage.

Votre participation à ce vote est donc essentielle pour atteindre ces objectifs. Elle renforce la

représentation des parents et, fédère toute une communauté parentale basée sur l'écoute, le dialogue et la concertation entre tous les membres de l'équipe éducative.

**Qui sont les
représentants de parents
d'élèves ?**

C'est une équipe de parents bénévoles, engagés et solidaires dont leur(s) enfant(s) sont aussi inscrits dans l'Etablissement. Ils participent aux Conseils de classe, aux Conseils d'école, aux Conseils d'administration, et aux Commissions diverses ...

Une association active

L'équipe propose un espace d'écoute, d'information et d'échanges constructifs pour aider les parents à mieux comprendre le fonctionnement de l'école et à accompagner leurs enfants dans leur parcours scolaire. Dans vos agendas surchargés, ils peuvent aussi vous représenter au sein de la communauté éducative pour des actions collectives ...

**Exprimez-vous avec le
vote !**

Les élections (Collège et Lycée) auront lieu ce **vendredi 13 octobre 2023** par vote électronique, soit depuis votre domicile, soit à l'accueil de la Cité scolaire où un ordinateur sera mis à disposition.

Pour voter, rien de + simple :

Vous recevrez un message dans PRONOTE notifiant la date et les modalités du vote. Le vendredi 13 octobre, apparaîtra sur la page d'accueil de PRONOTE une rubrique « Election Parents d'élève ». Il vous suffira de sélectionner la liste de votre choix ET de Valider votre vote. La rubrique « Election » disparaîtra alors sur votre écran signifiant la validation.

Un florilège de nos actions !

1/ LIEN AVEC LA CITE SCOLAIRE

- Avoir une **visibilité sur le calendrier des échéances de l'année** (Conseils d'Administration et autres Commissions, Conseils de Classe, vœux des élèves, PARCOURSUP, devoirs communs...), actualisé au fur et mesure de l'avancement de l'année incluant les modalités d'information de leur action dès la rentrée de septembre.

- Acter l'accueil des nouveaux arrivants dans l'établissement au travers de réunions de parents pour les 6^e et les 2^{de}, à généraliser à tous les classes afin d'aborder dès la rentrée les problématiques de chaque niveau (réorientation, stages, PARCOURSUP).

- **Restaurer les rencontres parents/tous professeurs** par classe
- Apporter son aide, si besoin, à constituer les dossiers et à permettre les contacts (santé/ social).

2/ LIEN AVEC LES PARENTS

- Informations pratiques et/ou relais sur la prise en main de PRONOTE.

- Infos news pour s'exprimer, sondages en ligne.

- **Permanences et/ou réunions du Conseil Local FCPE tous les 1^{ers} mardis du mois** de 18h à 19h15 pour discuter de tous les sujets (salle au sein du collège Paul Valéry).

- Aides à la recherche de stages au collège (3^e, ...) et au parcours d'orientation pour les lycéens (filières, EDS, PARCOURSUP...)

3/ PREPARER L'AVENIR DES ELEVES

- Suppléer collectivement les moyens manquants pour assurer une information d'orientation correcte.

- **Initier un mini forum étudiant** pour les Terminales et/ou insuffler un système de tutorat en faisant appel à des anciens élèves de Paul Valéry.

- Participer à la bourse aux stages des classe 3^e (projet « ANIE » FCPE 34)

- **Suivre le Projet Alimentation Santé Environnement** en lien avec les éco-délégués et le CESC (tri de 2023 à reconduire, lien avec le Petit Journal à établir).

4/ RESTAURATION SCOLAIRE

- Faire aboutir la demande de **création d'une cantine interne** auprès de la Région

- Améliorer la pause méridienne et principalement les conditions actuelles d'accueil et de fonctionnement de la restauration (locaux bruyants, manque de temps pour les élèves inscrits à la 1/2 pension ; maison des lycéens trop exigüe pour les élèves externes) : octroi de locaux/salles supplémentaires, solution de remplacement (foodtrucks...).

5/ MOYENS DE FONCTIONNEMENT ALLOUES A LA CITE SCOLAIRE

- Lien avec le **Rectorat** (augmentation de moyens en AED et DGH), **Région** (augmentation des coûts de fonctionnement), **Département** et **Mairie de Sète** à renforcer.

6/ PROJET DIVERS

- **Reconduction de la formation diplômante aux 1^{ers} secours** (PSC1) pour l'ensemble des lycéens (financée par la **Région** via la **Carte Jeunes**).

- Actions et formations dispensées par des professionnels (Association Arc-en-ciel) comme « la parentalité numérique ».

**N'oubliez pas de voter
vendredi 13/10
prochain sur PRONOTE
C'est facile, rapide, et sécurisé.
Chaque voix compte !**

**Le conseil local FCPE*
de la Cité scolaire Paul Valéry -
Sète.**

paul-valery-fcpe@laposte.net

* La Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique. Ce n'est ni un syndicat, ni un parti politique mais un vaste réseau de parents d'élèves adhérents et élus dans les écoles, les collèges et les lycées de l'enseignement public.

L'association représente les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics